

LE 136<sup>e</sup> CONCERT  
DE LA S. P. M.  
avec la « Sonate en sol »  
de M. Léon Manière

Pour son 136<sup>e</sup> concert donné hier soir à la salle Hofmann devant un nombreux auditoire, la Société de Propagande Musicale avait retenu un programme copieux et varié. On y fit un chaleureux accueil, ratifiant, une fois de plus les efforts méritoires entrepris pour la sauvegarde de la musique par Mme et M. Emile Damais, et par René Gosselin.

Emile Damais, on le sait, est un fervent admirateur de Mozart pour lequel il nourrit une prédilection toute particulière.

Aussi avait-il choisi, pour commencer son audition, une des dernières œuvres du cygne de Salzbourg, le *Divertimento en mi bémol*. Ce trio, écrit pour violon, alto et violoncelle, n'est pas, à notre avis, l'une des meilleures de l'illustre compositeur et des six mouvements qui le composent, on ne saurait dire quel est le plus ennuyeux.

C'est d'ailleurs bien le droit de Mozart qui a laissé une multitude de partitions géniales, d'avoir eu, une fois ou deux, quelque faiblesse.

D'autant que ce trio fut écrit, en somme, sur commande, pour remercier un mécène généreux et secourable et dans une période de très nette déficience morale et physique.

Il n'empêche qu'Emile Damais au violon, Mme Maggy Mirimanoff à l'alto et René Gosselin au violoncelle, traduisirent avec flamme ces pages sans intérêt.

Cependant on devait avoir avec la première audition d'une *Sonate en sol* pour violon et piano, de M. Léon Manière, une compensation d'ordre supérieur.

Pour moi, une œuvre musicale, quel que soit son genre, est bonne quand elle captive et quand on n'a pas l'impression de vide ni de longueur.

Or, cette *Sonate*, écrite tout récemment par l'auteur de « Charlotte Corday », comme les autres productions de l'artiste que je connais et que j'aime bien, manifeste une sensibilité, un souffle venus tout droit d'une chaude inspiration.

Car M. Léon Manière ne fait pas partie de ces plumitifs qui vous « pondent » quatre mouvements, comme on résout une équation en algèbre.

M. Léon Manière (on le sait quand on approche de son intimité) n'est pas pressé. Il attend une idée, il la mûrit et c'est quand elle vibre à l'écho de son cœur, qu'il se décide à la fixer sur le papier.

D'aucuns, je le sais, diront que M. Léon Manière est disciple de Fauré, de Debussy et du père Franck. Et après ?

Est-il nécessaire justement de faire du nouveau pour accomplir œuvre vraie ?

Et que m'importe à moi, que cette *Sonate en Sol* soit généreusement faurénne, si à l'entendre, j'éprouve une évidente émotion ?

Emile et Geneviève Damais ont mis toute leur âme à nous restituer le *Moderé et expressif* et l'*Animé et chaleureux*, l'*Adagio* et l'*Allant et joyeux* final.

Qu'on nous permette de signaler que seul l'*Adagio* mérite une restriction.

Mais peut-être ce mouvement gagnerait-il à être entendu une seconde fois.

A la vérité, nous devons passer de Manière à Fauré aisément et applaudir en final, du compositeur du « Requiem », le *Deuxième quatuor en sol mineur*, op 45.

Ce quatuor, écrit pour piano, violon, alto et violoncelle, trouva en Geneviève et Emile Damais, Mme Maggy Mirimanoff et M. René Gosselin de parfaits interprètes que des bravos nourris saluèrent d'enthousiasme.

En résumé, bonne soirée à l'actif de la S. P. M., et franc succès pour M. Léon Manière qui mérite bien quelque publicité !

Roger Fleury.